CNEH
ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



PRAXIS
Parcours métiers

**Satisfaction**

NEW

**Atteinte des objectifs**

NEW

# PRAXIS - ADMINISTRATEUR DE GCSMS / DIRECTEUR DE GTSMS

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. G2534

7 jours
49h

## CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Maîtriser les fondamentaux du cadre juridique propre au GCSMS
- Connaitre et adapter le rôle et les missions de l'administrateur de GCSMS et de directeur de GTSMS
- Être en capacité de définir et partager le projet stratégique du GCSMS et du GTSMS en adéquation avec les besoins de la population du territoire
- Développer un leadership partagé avec ses pairs qui soit garant de l'effectivité du projet de coopération

▸ Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

## PUBLIC

- Administrateurs et membres de GCSMS et de GTSMS
- Directeurs
- Directeurs adjoints

## PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

## ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

## ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

## COORDINATEUR.TRICE

**Anna DE SA**
Responsable de l'offre Stratégie et Coopération du pôle Médico-Social du CNEH
06 62 02 40 54 - anna.desa@cneh.fr

## ASSISTANT.E

**Sylvie LIOT**
Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

# DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

## PRAXIS - ADMINISTRATEUR DE GCSMS / DIRECTEUR DE GTSMS

G2534

Du 17/09/2026 au 03/12/2026 - 7 jours - 49 heures
Du 10/03/2027 au 03/06/2027 - 7 jours - 49 heures

## Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.
Prénom : .....
Nom : .....
Tél. : .....
E-mail : .....

## Participant*

☐ Mme ☐ M.
Prénom : .....
Nom : .....
Fonction : .....
Service : .....
Tél. : .....
E-mail : .....

## Établissement*

Nom .....
Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

### Adresse de facturation (si différente)

Adresse : .....
.....
Code postal : ..... Ville : .....

## Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Code Service Chorus (SE) .....
Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture.Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr.Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

## EN PRATIQUE

### TARIFS NETS DE TAXE

| | |
|---|---|
| Tarif adhérents | 3 250 € |
| Tarif non-adhérents | 3 500 € |

### LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

## CONTACT

### ASSISTANT.E

**Sylvie LIOT**
Responsable formation et développement au CNEH
01 41 17 15 76 – formation@cneh.fr

Signature et cachet Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

**Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

**Une formation qui permettra à chaque administrateur de GCSMS d'organiser les modalités d'exercice de son mandat de manière adaptée à son environnement - Des outils pour coordonner les activités du GCSMS**

**MODULE 1 (1 jour) : Maitriser le cadre réglementaire du GCSMS**
- Les textes à connaître sur le GCSMS (inclus les apports nouveaux du GTSMS)
- La gouvernance du GCSMS
- Les statuts du GCSMS
- Le fonctionnement économique
- Les ressources humaines au sein du groupement

**MODULE 2 (1 jour) : Connaître et adapter le rôle et les missions de l'administrateur de GCSMS et du directeur de GTSMS**
- Les modalités de pilotage du GCSMS
- Le statut de l'administrateur et du directeur
- Les missions ad hoc de l'administrateur et du directeur
- Les outils à formaliser pour sécuriser son mandat
- Atelier : rédaction de la fiche de mission de l'administrateur/directeur

**MODULE 3 (2 jours) : Réussir son projet GCSMS**
- Les pré-requis au projet
- Le diagnostic partagé
- Le projet stratégique et sa mise en oeuvre
- La communication
- Le pilotage et les modalités de suivi

**MODULE 4 (2 jours) : Manager son équipe de pairs**
- Les critères de la transversalité et de la complémentarité
- Les engagements réciproques
- Le leadership moteur de la transformation

**VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour)**
- élaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle
- présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle
- remise d'une attestation de compétences délivrée par le CNEH

**LES PLUS:**
Des séances de coaching individuelles et collectives

**Pour allez plus loin à l'issue de ce parcours**
- Le CNEH vous accompagne dans la mise en oeuvre du projet de coopération, 2 programmes sur demande :
  - Accompagnement à l'élaboration du projet de coopération
  - Accompagnement à l'élaboration du projet stratégique de territoire

## INTERVENANT.E.S

- Anna de Sa, Responsable de l'offre Stratégie et Coopération du pôle Médico-Social du CNEH
- Brigitte de Lard, Directrice du centre de droit JuriSanté du CNEH
- Rafael Verdejo, Directeur du pôle Médico-Social du CNEH
- Christophe Feigueux, Directeur du pôle Executive Leadership du CNEH
- Un administrateur de GCSMS en poste

## MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques, questions-réponses avec les participants - Ateliers participatifs, atelier de brainstorming - Auto diagnostic, retours d'expérience

## EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

## SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

## TARIFS NETS DE TAXES

| | |
|---|---|
| **Adhérents** | 3 250 € |
| **Non-adhérents** | 3 500 € |

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

## MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

## MODALITÉ

**Durée de formation** 7 jours - 49h

## SESSION.S

| | |
|---|---|
| Paris | 10, 11 mars 2027<br>et 28, 29 avr. 2027<br>et 1, 2, 3 juin 2027 |